

LOI BLANQUER / QUEL AVENIR POUR L'ECOLE ?

AVANT

APRES



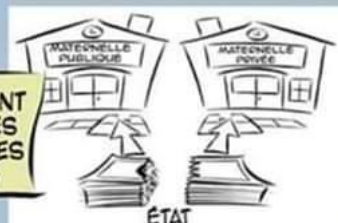
ETABLISSEMENTS
PUBLICS DES
SAVOIRS
FONDAMENTAUX



FIN DES
CONSEILS
D'ECOLE



FINANCEMENT
DES ECOLES
MATERNELLES
PRIVEES



RECRUTEMENT
D'ETUDIANTS
SANS
FORMATION EN
RESPONSABILITE
DE CLASSE



AFFECTATIONS
COLLECTIVES
DES AESH EN
CHARGE
D'ELEVES A
BESOINS
PARTICULIERS



LOI BLANQUER / QUEL AVENIR POUR L'ECOLE ?

AVANT

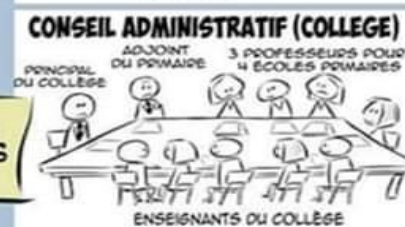
APRES



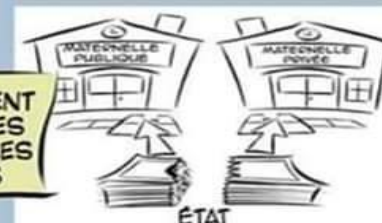
ETABLISSEMENTS
PUBLICS DES
SAVOIRS
FONDAMENTAUX



FIN DES
CONSEILS
D'ECOLE



FINANCEMENT
DES ECOLES
MATERNELLES
PRIVEES



RECRUTEMENT
D'ETUDIANTS
SANS
FORMATION EN
RESPONSABILITE
DE CLASSE



AFFECTATIONS
COLLECTIVES
DES AESH EN
CHARGE
D'ELEVES A
BESOINS
PARTICULIERS



! ALERTE !

Un projet de loi sur l'école qui risque de transformer gravement la scolarité de votre enfant !

La loi dite « Ecole de la confiance » est en train d'être votée dans le plus grand silence !

Nous, enseignant-es, nous ne pouvons pas nous taire !

- **Instruction obligatoire à 3 ans** : un très gros cadeau de l'Etat (150 millions de subventions) à l'enseignement privé !
- **Etablissements des savoirs fondamentaux** : du management plus que de la pédagogie. Disparition des directions d'école. Fusion primaire et collège.
- **Création d'établissements d'élite (EPLEI)** : l'officialisation d'une école à deux vitesses
- **Généralisation des PIAL** (*Pôles inclusifs d'accompagnement localisés*) : l'inclusion d'enfants porteurs de handicap à moindre coût
- **Réforme de la formation des enseignant-es** : renoncement et précarisation

La **FCPE Paris*** a regardé de près le contenu de cette nouvelle loi sur l'Ecole à laquelle Jean-Michel Blanquer entend donner son nom. Et ce qui en ressort est aussi limpide qu'inquiétant.

*<https://www.fcpe75.org/loi-blanquer-pour-une-ecole-de-la-confiance-un-projet-de-loi-qui-porte-bien-mal-son-nom/>

VOUS AUSSI, DITES NON à LA LOI BLANQUER ! RETRAIT IMMEDIAT DE CETTE LOI

Vous pouvez aussi agir en :

- **Organisant des réunions de parents, pour lutter contre l'absence d'informations dans les médias. INFORMER POUR FAIRE REAGIR !**
- **Contactant massivement le Rectorat de Paris, le Ministère de l'Education Nationale, le Député, le Président de la République : envoyer des courriers, des mails en nombre, pour témoigner de votre inquiétude et de votre opposition à la loi.**

FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX !

- **Manifestant avec les enseignant-es le 30 mars
NOUS SOMMES TOU-TES CONCERNÉ-ES !**

Ensemble, soyons nombreux-euses à la manifestation du 30 mars pour l'abandon du projet de loi sur « l'école de la confiance ».

L'équipe pédagogique de l'école.

LETTRE AUX PARENTS

Les courriers de ce type ne doivent pas être collés dans les cahiers de correspondance, mais transmis sous pli cacheté